

qui vont suivre. Nous bénéficions certes de bons conseils de l'extérieur. Le Groupe de personnes éminentes et le Forum commercial du Pacifique offrent une vision claire et concise d'une libéralisation plus poussée du commerce et de l'investissement dans la région, libéralisation conforme et parallèle aux mesures multilatérales. Ces deux groupes ont peut-être un calendrier d'exécution différent, mais leur but est le même. Ils souhaitent tous deux l'adoption rapide d'un accord sur l'investissement dans la région de l'Asie-Pacifique qui soit exécutoire et applicable juridiquement, la mise en place par l'APEC d'un mécanisme de prévention des différends ou d'arbitrage et un effort accru au sein de l'APEC pour faciliter davantage le commerce et l'investissement.

Une fois que les pays membres de l'APEC auront complété les procédures de mise en application, le Canada sera prêt à aller de l'avant. Nous savons que les résultats obtenus dans le cadre de l'Uruguay Round, bien que considérables, se situent généralement en-deçà de l'ambitieux programme envisagé à Punta del Este il y a près de 10 ans. Il reste beaucoup à faire pour résoudre certains problèmes majeurs comme l'abus de mesures antidumping, le peu de libéralisation dans les services à ce jour, les droits toujours en vigueur et les obstacles à l'investissement.

Nous aimerions nous engager sur plusieurs voies :

- Nous devons d'abord envisager d'accélérer la réduction des droits de douane convenue dans l'Uruguay Round et d'étudier de nouvelles réductions de droits NPF [nation la plus favorisée] dans d'autres secteurs tout en veillant à ce que les droits actuellement en vigueur dans nos pays respectifs ne soient pas réappliqués. Il pourrait bien être possible d'harmoniser davantage les droits de douane sectoriels ou d'annuler des droits de douane pour divers produits ou services d'intérêt. Par ailleurs, nous devons travailler ensemble, à partir de l'AGCS [Accord général sur le commerce des services], à la libéralisation optimale dans le domaine des services, et en particulier dans le domaine des services financiers.
- Nous devons aussi envisager d'éliminer, à court terme, les subventions à l'exportation agricole dans les marchés de l'APEC et, à plus long terme, d'interdire toutes les subventions de cette nature. L'Uruguay Round a permis de faire des progrès importants : pour la première fois, les subventions à l'exportation dans le commerce agricole sont définies et les gouvernements doivent les réduire en nombre et en valeur. Mais l'Uruguay Round n'a pas permis de les interdire, alors que c'est le cas pour les produits non agricoles. Il n'interdit pas non plus l'établissement de marchés cibles particuliers.
- L'APEC doit aussi se demander comment demeurer au premier plan de la libéralisation des investissements et passer d'une